



DECISION N° /AER/DG/DAAF/SDAA/SM/2026

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE PASSE APRES LA DEMANDE DE COTATION OUVERT N°023/DCO/AER/CIPM/2025 DU 09/12/2025, POUR LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET A LA DIRECTION GENERALE DE L'AGENCE DE L'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2026. EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT : BUDGET AER - EXERCICE 2026.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'A.E. R, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12/07/2017, portant statut général des établissements publics ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11/07/2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu La loi n° 2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi des finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2026 ;

Vu le Décret N° 67/DF/211 du 08/05/1967 portant réaménagement de la législation financière du Cameroun ;

Vu le Décret N°077/41 du 03/02/1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le Décret N°2000/018 du 26/01/2000, portant nomination du Directeur Général et de son Adjoint ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2022/110 du 04/03/2022, portant réorganisation et fonctionnement de l'A.E. R ;

Vu l'Arrêté N° 005/MINFI du 19/09/2018, portant nomination du Contrôleur Financier au Ministère des Finances ;

Vu la Décision N°00000006/MINEFI du 09/03/2021, portant nomination de responsable dans les services déconcentrés du Ministère des Finances (Agents Comptables) ;

Vu l'Avis de Demande de cotation N°023/DCO/AER/CIPM/2025 DU 09/12/2025, pour la fourniture de la connexion internet a la Direction Générale de l'Agence de l'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2026. En procédure d'urgence

Vu la proposition attribution et le PV N°004 de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 10/01/2026 ;

DECIDE :

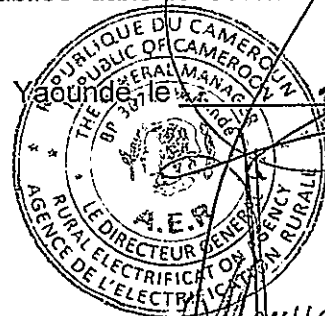
Article1: L'entreprise INFOGENIE BP : 14950 YAOUNDE Tél : 6740 66 67 68 est attributaire de la Lettre-commande relatif à Demande de cotation N°023/DCO/AER/CIPM/2025 du 09/12/2025, pour la fourniture de la connexion internet a la Direction Générale de l'Agence de l'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2026. En procédure d'urgence, pour un montant (TTC en FCFA) et le délai d'exécution est le suivant :

ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	LOT	DELAJ	MONTANT TTC (FCFA)
INFOGENIE BP : 14950 YAOUNDE Tél : 6740 66 67 68	1	10 mois	15 896 025

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée dans le Journal des Marchés Publics ou toute autre publication habilitée.

Ampliatiions :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM-AER.



Yaoundé le 10 JANV 2026

Moussa Ouamanou